

Moudon, le 13 novembre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 12 novembre 2019
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 47/19

Règlement de police (RGP)

- vu le préavis de la Municipalité No 47/19 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. **adopte le nouveau règlement général de police amendé par la commission à l'article 37 alinéa c,**

**Article 37, alinéa c modifié Autorisations spéciales c, section 3 de la circulation sur le domaine public Chapitre premier de la police de la voie publique :
Alinéa c aux médecins et soignants du Centre médico-social qui font régulièrement des visites à domicile.**

2. **fixe son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS).**

Le préavis est accepté par 41 voix, 1 avis contraire et 3 abstentions avec la conclusion 1 amendée.

Ainsi délibéré en séance du 12 novembre 2019.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente : La Secrétaire :



Monique Tombez Nicole Wyler